

LE BILAN DE SOINS INFIRMIERS (BSI)

Le raisonnement clinique infirmier intervient **dès la rencontre avec le patient** et ce, durant **tout son accompagnement**.

Les infirmiers ont pour mission d'évaluer **les besoins des patients** et de proposer un plan de soins **personnalisé** et **adapté** en prenant en compte toutes les dimensions de la personne soignée : physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.

Le Code de la Santé Publique stipule que «*L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation*» (art. R4311-1).

La Convention Nationale, par l'avenant 6 signé en 2019, renforce la place de l'infirmier libéral et le positionne comme **coordinateur de proximité**, avec un rôle majeur notamment auprès des patients souffrant de pathologies chroniques.

Le BSI, mis en place depuis le 1^{er} janvier 2020, valorise **le rôle de l'infirmier** dans toutes les dimensions du soin : soins de base, soins relationnels, soins éducatifs et préventifs.



Cette formation vous permettra de **réactualiser vos connaissances** sur le raisonnement clinique, de **maitriser le BSI** pour une meilleure pertinence des soins ainsi qu'une sécurisation des parcours de soins au bénéfice des patients.

Financement

ANDPC*

FIF-PL**

Financement
personnel



*sous réserve d'agrément par l'ANDPC

**sous réserve d'agrément par le FIF-PL

Indemnisation réglée à l'infirmier par DPC :

E-Learning (7h00) - 118.16€

Présentiel 1 jour (7h00) - 236.32€

Mode



Présentiel ou
Non-présentiel

Durée



7 heures (1 jour) en présentiel
7 heures en non présentiel

Dates des sessions présentielles



Lundi 21 juin - Marseille
Jeudi 14 octobre - Marseille
Vendredi 3 décembre - Aix en Provence